

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE STATION D'EPURATION DE CAGNES-SUR-MER, DES OUVRAGES DE RACCORDEMENT, DE STOCKAGE ET DE REJETS ASSOCIES

➤ Historique de la station d'épuration de Cagnes-sur-Mer :

- En 1959, Cagnes-sur-Mer inaugurait la première et la seule station d'épuration de tout le littoral des Alpes-Maritimes.
- En 2007, la Métropole Nice Côte d'Azur inscrit dans son Schéma Directeur d'Assainissement la nouvelle station d'épuration de Cagnes-sur-Mer.
- En 2009, le Conseil Communautaire entérine la décision budgétaire de construire une nouvelle station d'épuration.
- En 2013, le syndicat mixte fermé de la station d'épuration de Cagnes-sur-Mer (SYMISCA) est créé.

➤ Un projet d'excellence en matière de respect de l'environnement :

- **Le 1^{er} CREM de France** : La première procédure de Conception-Réalisation-Exploitation-Maintenance (CREM) pour une station d'épuration. Cette procédure de CREM, d'une durée de 9 ans, dont 4,5 ans d'études et travaux puis 4,5 ans d'exploitation, engage le groupement en terme de performances, de niveau d'exploitation, d'efficacité énergétique et d'incidence écologique.
- **Un traitement des plus performants** : La filière de traitement utilisera des technologies éprouvées, performantes et innovantes, en diminuant significativement la consommation énergétique et le transport de matière hors site.
- **Une véritable vitrine technologique** : La nouvelle station sera également équipée d'une unité pilote de recherche et de traitement des micropolluants, qui ne sont pas aujourd'hui traités dans les filières traditionnelles.
- **Une meilleure protection du milieu naturel** : La station permettra d'assurer la bonne qualité des eaux de baignade et la salubrité publique. La création nouvelle d'un bassin de stockage-restitution des eaux assurera une bien meilleure gestion des eaux pluviales par temps d'orage.
- **Une maîtrise exemplaire des nuisances, plus value importante pour les Cagnois** : La technologie innovante et exemplaire des nouvelles installations, et la démolition de la station actuelle conduiront à une réduction drastique des nuisances, notamment olfactives, sonores et visuelles, dès la mise en service des nouveaux ouvrages.
- **La 1^{ère} station d'épuration à énergie positive de l'hexagone**, qui produira plus d'énergie qu'elle n'en consommera : la station produira de l'énergie à partir des sources de son activité : récupération de chaleur sur le traitement (valorisation de la chaleur des eaux usées traitées), production d'énergie renouvelable (solaire), valorisation des boues et autres produits. De plus, la station a été conçue pour revendre le biogaz produit qui sera injecté dans le réseau de distribution de gaz, réduisant ainsi les coûts d'exploitation.
- **La 1^{ère} station d'épuration certifiée BREEAM avec une mention visée « very good »** : Référentiel international, en matière de haute qualité environnementale.
- **Un objectif ambitieux en matière d'insertion par l'activité économique** : 27 000 h soit l'équivalent de 5 temps plein seront réalisées pendant la phase travaux par des personnes en insertion, et 8.100 heures soit l'équivalent d'un temps plein, pendant la phase exploitation.